

Premières Informations



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Emploi et politiques d'emploi

Numéro 93 - JUILLET 1988

L'immigration en France en 1987

Les données relatives aux entrées en France de travailleurs de nationalité étrangère et de leurs familles en 1987 viennent d'être diffusées par l'Office des Migrations Internationales (OMI, ex ONI). Les principales caractéristiques de ces flux contrôlés par l'OMI sont présentées ci-dessous.

En 1987, 12.231 travailleurs permanents et 76.647 saisonniers, sont entrés sur le marché du travail*. 26.746 membres de familles de travailleurs étrangers originaires de pays hors CEE ont pu, au titre du regroupement familial, les accompagner, les rejoindre ou être admis au séjour à partir du territoire national.

Au moins 78.511, soit 88% des 88.878 travailleurs étrangers entrés en 1987 sur le marché du travail correspondent à des entrées sur le territoire. Si les entrées des travailleurs saisonniers sont de ce type, c'est plus rarement le cas pour les travailleurs permanents entrés en 1987. En effet, ceux qui sont originaires de pays situés hors de la CEE accèdent pour la plupart au travail salarié à la suite d'une régularisation (4.947 sur 6.811, soit près des 3/4). Seuls les autres (1.864 seulement) entrent en France par une procédure d'introduction. Enfin, ceux qui sont originaires de pays de la CEE — au nombre de 5.420 — bénéficient de la libre circulation et du libre accès au travail. Leur entrée en France et leur entrée sur le marché du travail peuvent être dissociées.

* D'autres travailleurs étrangers entrent aussi sur le marché du travail mais ne sont pas repérables en l'état actuel de l'appareil statistique, notamment les étrangers déjà en France et «résidents de plein droit» qui — comme les Français — usent de leur libre accès au travail ainsi que les travailleurs frontaliers.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — Téléphone : 40.56.51.62

Immigration en France depuis 1971

Années	Travailleurs contrôlés par l'OMI (1)	Travailleurs des pays membres de la CEE (2)	Travailleurs algériens porteurs de cartes ONAMO (3)	Ensemble des travailleurs permanents (1) + (2) + (3)	Immigration familiale (membres des familles) (*)	Travailleurs saisonniers
1971	127 720	8 284	41 373	177 377	81 496	137 197
1972	90 015	8 059	21 575	119 649	74 955	144 492
1973	122 116	9 939	21 364	153 419	72 647	142 458
1974	53 435	11 026	—	64 462	68 038	131 783
1975	15 759	9 832	—	25 591	51 823	124 126
1976	17 253	9 696	—	26 949	57 371	121 474
1977	14 249	8 507	—	22 756	52 315	112 116
1978	10 021	8 335	—	18 356	40 120	122 658
1979	9 225	8 170	—	17 395	39 298	124 715
1980	9 444	7 926	—	17 370	42 019	120 436
1981	25 686	7 747	—	33 433	41 560	117 542
1982	88 999	7 963	—	96 962	47 366	107 084
1983	11 765	6 718	—	18 483	45 731	101 857
1984	6 185	5 619	—	11 804	39 586	93 220
1985	5 727	5 232	—	10 959	32 512	86 180
1986	6 486	4 752	—	11 238	27 116	81 670
1987	6 811	5 420	—	12 231	26 746	76 647

* Depuis 1975, les membres des familles de travailleurs originaires des pays membres de la CEE ne sont plus comptabilisés.

SOURCE : OMI, Ministère de l'Intérieur, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

En 1987, 12.231 **travailleurs permanents*** sont entrés en France, au lieu de 11.238 en 1986. Sur ce total, 5.420 soit 44,3% sont des ressortissants des États membres de la CEE, 21,7% sont des cadres ou techniciens, 16,1% bénéficient de la non-opposabilité de la situation de l'emploi du fait de leur nationalité (Libanais, Vietnamiens, Laotiens, Cambodgiens, Polonais), 12,4% sont des travailleurs temporaires bénéficiant d'une Autorisation provisoire de travail.

Comme en 1986, les entrées de travailleurs en provenance des pays d'émigration traditionnels (Espagne, Portugal, Maroc, Tunisie, Turquie, Yougoslavie) ont augmenté légèrement en 1987 (+ 207 par rapport à 1986). Pour les travailleurs originaires des pays européens autres que l'Espagne, le Portugal et la Pologne, on note aussi une hausse des entrées (+ 121 par rapport à 1986). Par contre, le nombre de travailleurs polonais a diminué (- 169 par rapport à 1986). Les entrées de travailleurs communautaires ont augmenté de 14,1% (+ 668) par rapport à 1986. La tendance à la baisse observée depuis 1983 est donc inversée. La hausse est modérée pour les travailleurs en provenance d'Asie-Océanie (+ 111 par rapport à 1986).

En 1987, c'est toujours le secteur tertiaire (Services, Commerces et Transports) qui emploie le plus de travailleurs permanents (près des 3/4 de l'ensemble), suivi par les Industries de biens de consommation, les Industries de biens d'équipement, et le Bâtiment, génie civil et agricole.

Les ouvriers et les employés non qualifiés sont de moins en moins nombreux (30,1% en 1985, 28,5% en 1986 et 27,0% en 1987). L'importance croissante des catégories plus élevées est surtout sensible pour les ouvriers et employés qualifiés qui représentent 39,0% des travailleurs permanents en 1987 contre 36,7% en 1985; la proportion de cadres et techniciens passe de 33,2% en 1985 à 34,0% en 1987.

* Au sens large : c'est-à-dire non saisonniers, mais y compris les bénéficiaires d'une Autorisation provisoire de travail, qui est accordée à certaines professions intellectuelles ou artistiques et en particulier à des chercheurs ou à des artistes du spectacle.

Immigration des travailleurs permanents selon la nationalité

	1984		1985		1986		1987	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CEE	5 619	47,6	5 232	47,7	4 752	42,3	5 420	44,3
<i>dont : RFA</i>	<i>1 018</i>	<i>8,6</i>	<i>953</i>	<i>8,7</i>	<i>890</i>	<i>7,9</i>	<i>1 063</i>	<i>8,7</i>
<i>Belgique</i>	<i>904</i>	<i>7,7</i>	<i>756</i>	<i>6,9</i>	<i>745</i>	<i>6,6</i>	<i>784</i>	<i>6,4</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>1 509</i>	<i>12,8</i>	<i>1 477</i>	<i>13,5</i>	<i>1 246</i>	<i>11,1</i>	<i>1 595</i>	<i>13,0</i>
<i>Italie</i>	<i>1 460</i>	<i>12,4</i>	<i>1 346</i>	<i>12,3</i>	<i>1 143</i>	<i>10,2</i>	<i>1 185</i>	<i>9,7</i>
Total de l'immigration contrôlée par l'OMI	6 185	52,4	5 727	52,3	6 486	57,7	6 811	55,7
Pays d'émigration traditionnels*	1 133	9,6	941	8,6	1 153	10,3	1 360	11,1
Pologne	969	8,2	907	8,3	1 038	9,2	869	7,1
Pays européens divers	325	2,8	562	5,1	410	3,7	531	4,3
Amérique du Nord	757	6,4	845	7,7	937	8,3	1 051	8,6
Liban	749	6,3	725	6,6	911	8,1	828	6,8
Japon	319	2,7	360	3,4	441	3,9	473	3,9
Asie-Océanie divers	1 229	10,5	727	6,6	670	6,0	832	6,8
Autres	704	5,9	660	6,0	926	8,2	867	7,1
Total général	11 804	100,0	10 959	100,0	11 238	100,0	12 231	100,0

* Espagne, Portugal, Maroc, Tunisie, Turquie, Yougoslavie et (depuis 1986) Algérie.

SOURCE : OMI, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

L'immigration saisonnière marque, comme les années précédentes, un net recul en 1987 (-5.023, soit -6,2% par rapport à 1986). Le recul de 1987 est toujours dû à la baisse des vendangeurs (-3.217, soit -7,1%), dans un secteur qui poursuit sa mécanisation, mais aussi à celle des ouvriers agricoles (-2.895 en 1987 par rapport à 1986). Il faut noter, cependant, une augmentation des récoltes de fruits et légumes (+1.136, soit +7,9%). Les Espagnols spécialisés dans les vendanges sont moins nombreux (-5.360, soit -8,3%), mais ils continuent de former à eux seuls la grande majorité des saisonniers (77,4%).

Immigration des travailleurs saisonniers selon la nationalité, l'activité économique et le métier

	1984		1985		1986		1987	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Espagnole	76 843	82,4	70 067	81,3	64 681	79,2	59 321	77,4
Marocaine	4 126	4,4	3 908	4,5	3 716	4,6	3 752	4,9
Portugaise	11 199	12,0	11 316	4,5	12 453	15,2	12 777	16,7
Tunisienne	581	0,6	518	0,6	481	0,6	509	0,7
Yougoslave	139	0,1	75	0,1	84	0,1	84	0,1
Autres	332	0,4	296	0,3	255	0,3	204	0,3
Total	93 220	100,0	86 180	100,0	81 670	100,0	76 647	100,0
Betteraviers	438	0,5	419	0,5	365	0,4	341	0,4
Forestiers	965	0,1	874	1,0	796	1,0	758	1,0
Ouvriers agricoles	19 669	21,1	21 007	24,4	19 147	23,4	16 252	21,2
Vendangeurs	54 144	58,1	49 212	57,1	45 591	55,8	42 374	55,3
Récoltes fruits et légumes	15 869	17,0	12 978	15,0	14 391	17,6	15 527	20,3
Total agriculture	91 085	97,7	84 490	98,0	80 290	98,3	75 252	98,2
Bâtiment	61	0,1	54	0,1	78	0,1	191	0,2
Hôtellerie	795	0,9	645	0,7	579	0,7	568	0,7
Div. Ind. Comm. services	1 180	1,3	917	1,1	668	0,8	632	0,8
Sucriers	99	0,1	74	0,1	55	0,1	4	-
Total Ind. Commerces	2 074	2,2	1 636	1,9	1 302	1,6	1 204	1,6
Total général	93 220	100,0	86 180	100,0	81 670	100,0	76 647	100,0

Source : OMI, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

De 1983 à 1986, les flux d'immigration familiale* se sont réduits en moyenne de 15% par an. En 1987 les données sont apparemment en diminution par rapport à 1986 (26.746 personnes sont entrées en France en 1987, au lieu de 27.116 en 1986), mais cette baisse est la conséquence de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté européenne. En effet, la procédure de regroupement familial gérée par l'OMI, est devenue facultative pour ces deux pays à partir de 1986 et un très petit nombre d'Espagnols et de Portugais y ont eu recours en 1987. On enregistre donc en fait une légère hausse, sauf pour les Algériens pour qui l'on décèle une très légère baisse (-0,2%). Cette hausse concerne surtout les Yougoslaves (+ 23%), les Tunisiens (+ 8,1%), mais aussi les Marocains (+ 3,6%). En moyenne, pour cent familles concernées en 1987, on compte 179 personnes qui « entrent » en France grâce à cette procédure.

Immigration familiale selon la nationalité

Nationalité	1983	1984		1985		1986		1987	
	Nombre	Nombre	Évolution % (*)	Nombre	Évolution % (*)	Nombre	Évolution % (*)	Nombre	Évolution % (*)
Total général y compris Espagnols et Portugais .	45 731	39 586	-13,4	32 512	-17,9	27 116	-16,6	26 746	- 1,4
dont : Portugais	5 891	4 506	-23,5	3 866	-14,2	1 631	-57,8	172	-89,5
Espagnols	1 131	849	-24,9	620	-27,0	186	-70,0	23	-87,6
Yougoslaves	500	454	- 9,2	359	-20,9	361	+ 0,6	444	+23,0
Algériens	8 058	7 305	- 9,3	6 104	-16,4	5 219	-14,5	5 206	- 0,2
Marocains	14 319	10 816	-24,5	8 613	-20,4	7 720	-10,4	7 999	+ 3,6
Tunisiens	4 079	3 155	-22,7	2 339	-25,9	2 233	- 4,5	2 413	+ 8,1
Ressortissants d'Afrique noire anciennement sous Administration française (**)	2 151	2 442	+13,5	1 890	-22,6	1 283	-32,1	1 432	+11,6
Américains (USA)	98	467	+376,5	413	-11,6	467	-13,1	467	-
Turcs	6 620	5 418	-18,2	4 327	-20,1	4 267	- 1,4	4 608	+ 8,0
Japonais	61	328	+437,7	247	-24,7	325	+31,6	448	+37,8
Total non compris Espagnols et Portugais .	38 709	34 231	-11,6	28 026	-18,1	25 299	- 9,7	26 551	+ 4,9

* En pourcentage par rapport à l'année précédente.

** Afrique noire anciennement sous administration française : Benin, Cameroun, Centre Afrique, Congo, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Burkina (anciennement Haute Volta).

Source : OMI, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

* Flux d'immigration familiale des seuls ressortissants des pays hors de la CEE; le regroupement familial concernant les travailleurs étrangers de la CEE n'est pas contrôlé par l'OMI ni mesuré statistiquement.